Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1965)
Heft: 35

Rubrik: A nos lecteurs

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

une «vieille maison» avec confort moderne et poutres apparentes?

des cantiques d'Internationale.
Les clubs, ou d'autres groupes d'études, aussi ceux du P.S.U., ne l'oublions pas, se sont efforcés de justifier des propositions concrètes sur la base d'un diagnostic de la situation française. Ainsi le ton de l'ouvrage de Deferre « Un nouvel horizon » rédigé par son équipe, est supérieur, quoi que l'on puisse penser de certaines de ses affirmations, aux généralités trop vagues des programmes des partis socialistes européens.
La vie politique moderne est d'une telle complexité et les problèmes si techniques qu'il n'y aura pas de démocratie possible sans la mise au travail de multiples équipes de recherche. Il s'agira de les élargir (elles ne sauraient être limitées à des groupes d'universitaires ou de hauts fonctionnaires), d'y faire collaborer même des hommes non engagés, et de les intégrer sans esprit sectaire à la vie d'un parti qui ne soit pas trop figé dans le rituel des assemblées. De surcroît, ce travail sera vain sans un accord entre les responsables politiques et les groupes d'études, entre les magistrats et les chercheurs ; à défaut, les plus belles brochures ne sont que devants de vitrines ou garnitures de cheminée.
Les Français cherchent une formule. Pour l'instant, la Fédération échoue. Peu importe ! De nouvelles formes de travail politique devront être trouvées, en France comme ailleurs.

Certaines réserves certaines

Le présidentialisme :

Plusieurs commentateurs ont cherché à quel exemple se référaient les clubs. Mendès-France, ont-ils proposé pour la plupart. Il serait plus juste de dire Kennedy. Ce qui frappe, en effet, chez beaucoup, c'est l'adhésion profonde au régime présidentiel. Pourquoi ? Parce qu'il est le raccourci de l'efficacité. Elle s'exercerait en deux temps : porter au pouvoir un homme, et ensuite être ses conseillers écoutés ; même pas ses ministres, non, mieux, son brain-trust. C'est l'efficacité peut-être ; est-ce encore le socialisme ?

La publicité :

Certaines méthodes publicitaires sont de la même veine. Le lancement de Deferre, Monsieur X., selon le vieux truc qui consiste à n'imprimer sur toute une page d'annonce qu'un seul point d'interrogation, toute une semaine durant, avant de révéler, enfin, de quel produit il s'agit, certaines concessions au modernisme ne font qu'enlever une partie de sa tenue à ce style nouveau que l'on prétend créer. Là encore pointe le danger d'une américanisation de la vie politique moderne.
Certes Deferre, ce n'est pas le journal « L'Express ». Et pourtant, il lui doit beaucoup ; cet hebdomadaire est son principal support. Or le style de ce journal, le ton de sa publicité snobarde (tolérée d'ailleurs parfois, sans avertissement au lecteur, dans les colonnes rédactionnelles) est-ce cela la gauche moderne ? On ne peut s'empêcher, on le regrette, d'une sorte de réflexe « vieille garde ».

Les syndicats

Les équipes de Deferre, comme le faisaient celles de Wilson, insistent sur quelques points à leurs yeux essentiels dans un programme de gauche : l'enseignement (priorité des priorités), la recherche, le logement, l'aménagement du territoire, la planification, la décentralisation. Rien d'inédit. Mais l'inédit n'est pas à rechercher en la matière. Ce sont des évidences. Elles s'imposent partout à la réflexion.
Et pourtant il est un point qui s'est révélé à nous toujours plus important (si l'on veut bien considérer D. P. aussi comme un groupe d'études) : c'est la nécessité pour l'ensemble des salariés de dépasser la simple revendication salariale et d'obtenir un contrôle des véritables sources d'enrichissement dans la société moderne, c'est-à-dire la plus-value des valeurs mobilières et immobilières. Nécessité pour les syndicats de réunir de la sorte les moyens d'alimenter des fonds d'investissements capables de collectiviser de larges secteurs de l'économie, notamment le logement. Ce n'est pas par gauchisme que nous y attribuons une importance première ; et ce sont les moins doctrinaires d'entre nous qui les défendent avec le plus de vigueur. Mais là se trouvent les réformes de structures essentielles. Or elles ont peu de place dans les études françaises, plus orientées vers les problèmes politiques (addition des forces des partis, regroupement de la gauche politique, etc.). La critique économique passe parfois au second plan ; comme chez tous les hommes de gauche européens, on devine la peur que des mesures trop énergiques effrayent les possédants, suscitent la fuite des capitaux, fassent échouer toute expérience, en cas de prise du pouvoir. Raison supplémentaire à nos yeux pour tenter de mettre en place tous les moyens de collectivisation non directement étatiques.

Le P.C.

De la C.G.T. au M.R.P., peut-on lire dans « Nouvel horizon », les hommes qui cherchent sont plus nombreux que les dogmatiques. Il faut donc les regrouper. Mais au parti communiste surtout, combien d'hommes qui, pour avoir cherché et avoir été exclus ou s'être retirés, sont aujourd'hui perdus pour l'action. En France, la liste est impressionnante.
La démocratisation du P.C. et son indépendance envers l'U.R.S.S. (les deux choses sont liées et sont nécessaires à tout succès de la gauche française) ne peuvent pas être favorisées par des accords du type Front populaire. Nous pensons, comme le soutenaient dans des discussions, à Lausanne, Gilles Martinet et Serge Mallet, qu'elles interviendront le jour où les communistes accepteront d'agir à l'échelle européenne pour créer, face à la concentration industrielle du Marché commun, le contre-poids qui, aujourd'hui, fait terriblement défaut. Quand le P.C. osera-t-il penser européen ?
Le projet Deferre a échoué ; nous le savons au moment de conclure cet article ; comme a échoué jusqu'ici le P.S.U. dans ses tentatives d'un regroupement de la gauche.
Mais chacun de ces échecs est un enseignement. Il faudra bien trouver la clé. Les contradictions du monde capitaliste se pressentent ; quand elles éclateront, faudra-t-il les subir passivement ?

Annexe

Quels sont les clubs français ? Georges Lavau, à qui l'on attribue le dernier sorti des livres du Club Jean Moulin, « Un parti pour la gauche », leur a consacré une étude dans le numéro de février 1965 de « La Revue française de science politique ». Voici une liste des « clubs politiques » mentionnés dans cet article ; la liste n'est pas exhaustive :
Club des Jacobins, La Nouvelle Ecole, le Club Jean Moulin, Citoyen 60, Socialisme et démocratie, Association Jeunes Cadres, Cercle Tocqueville, Démocratie nouvelle, Cercle d'Action institutionnelle, Positions, C.R.E.P.T. (Centre de réflexion et d'études politiques de Toulouse), C.I.P.E.S. (Centre d'information politique, économique et sociale), Groupes Rencontres, A.D.E.L.S. (Association pour la démocratie et l'éducation locale et sociale), France-Forum, Le Forum de Montluçon, les Amis de Forces Nouvelles, Cercle du Libre Examen, le Cercle Saint-Just, l'Atelier républicain, le Cercle Péguy, le Centre lyonnais d'informations politiques et sociales, G.R.O.P. (Groupe de recherches ouvrier et paysan), Amis de Témoignage chrétien, Gauche européenne, Comité occitan d'études et d'action.
Des contacts entre ces clubs sont pris dans les « Assises de la démocratie », les « colloques socialistes » et la « Convention républicaine ».

A nos lecteurs

Nous sortirons notre prochain numéro, dans deux semaines, comme de coutume. Il contiendra notamment une étude collective de nos amis genevois sur la réforme scolaire genevoise.
Rappelons que notre campagne d'abonnements est ouverte en permanence. Merci à ceux qui nous envoient des adresses utiles. Faites-vous connaître à D. P. et faites connaître D. P.

gaz, les sociétés immobilières, notamment la plus importante d'Italie (la Società Generale Immobiliare, qui a construit en Italie deux mille appartements en une seule année).
Plus intéressante, en fin de compte, est l'histoire de la fortune vaticane. En 1922, le trésor était vide. Le Vatican dut même recourir à l'emprunt (quelque 10 000 dollars) pour financer le conclave. Mais en 1929, selon les dispositions de l'accord de Latran, le Vatican fut indemnisé par l'Etat italien pour la perte de propriétés pontificales, confisquées en 1870. Il reçut 39 millions de dollars en espèces et 52 millions de dollars en bons d'Etat. Le pape désigna alors M. Nogara, un ancien banquier architecte à ses heures, pour diriger un département nouveau chargé de la gestion de cette fortune.
Les conditions dans lesquelles M. Nogara put travailler furent exceptionnelles. Il avait les mains libres ; il ne rendait de comptes qu'au pape ; cette fortune était exemptée d'impôts ; elle pouvait être placée sans recherche de profit immédiat ; M. Nogara pouvait s'appuyer sur les ressources de la diplomatie vaticane ; et sur des informations et une bonne volonté de certains milieux financiers catholiques auxquels personne d'autre n'aurait pu prétendre.
Des conditions de gestion exceptionnelles, uniques, étant ainsi réunies, que devient trente-cinq ans après une fortune initiale de quelques centaines de millions ? C'est une sorte de cas d'école. Selon l'« Economist », cette fortune peut être, aujourd'hui, évaluée à 24 milliards de francs suisses.
Naturellement, il faut mettre en regard les dépenses ordinaires (administration du Vatican qui coûte selon les estimations une centaine de millions de francs suisses, plus les tâches d'assistance, les sommes consacrées à l'éducation, à la construction d'églises, etc.) et les dépenses extraordinaires (une journée de Concile coûte 50 000 dollars).
D'autres commentateurs font remarquer que l'estimation est d'autant plus difficile que le Vatican peut agir comme fiduciaire pour la gestion de certains capitaux (ce qui est aussi un des motifs de plainte de plusieurs membres du gouvernement italien). Mais les estimations les plus prudentes ne descendent pas au-dessous de 5 milliards de francs suisses. Et les possibilités de réinvestissement sont assez larges pour qu'on puisse mettre le Vatican au rang des puissances financières.